

Rapport
de recherche
PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

**L'enseignement de l'orthographe lexicale et l'élève en difficulté :
développement et mise à l'essai d'un programme d'entraînement**

Chercheur principal

Daniel Daigle, Université de Montréal

Cochercheurs

Ahlem Ammar, Université de Montréal
Rachel Berthiaume, Université de Montréal
Isabelle Montesinos, Université de Montréal
Chantal Ouellet, Université du Québec à Montréal
Nathalie Prévost, Université du Québec à Montréal

Collaborations

Agnès Costerg, Université de Montréal
Anne Plisson, Université de Montréal
Noémia Ruberto, Université de Montréal
Joëlle Varin, Université de Montréal

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Montréal

Numéro du projet de recherche

2013-ER-164704

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur l'écriture

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

RAPPORT DE RECHERCHE

**ÉTUDE MENÉE DANS LE CADRE DE L'ACTION CONCERTÉE
PORTANT SUR L'ÉCRITURE (2012-2015)**

**PRÉSENTÉ AU FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE**

PAR :

DANIEL DAIGLE (RESPONSABLE DU PROJET), UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

AHLEM AMMAR, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RACHEL BERTHIAUME, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ISABELLE MONTÉSINOS-GELET, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CHANTAL OUELLET, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

NATHALIE PRÉVOST, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AVEC LA COLLABORATION DE :

AGNÈS COSTERG, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANNE PLISSON, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

NOÉMIA RUBERTO, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

JOËLLE VARIN, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DÉPOSÉ LE 22 MAI 2015

FRQSC, ACTION CONCERTÉE

RAPPORT DE RECHERCHE

RÉSUMÉ

IDENTIFICATION

1- Daniel Daigle, Université de Montréal

2- Ahlem Ammar, Université de Montréal

Rachel Berthiaume, Université de Montréal

Isabelle Montésinos-Gelet, Université de Montréal

Chantal Ouellet, Université du Québec à Montréal

Nathalie Prévost, Université du Québec à Montréal

3- -

4- Université de Montréal, gestionnaire de la subvention

**5- Titre du projet : L'enseignement de l'orthographe lexicale et
l'élève en difficulté - Développement et mise à l'essai d'un
programme d'entraînement**

6- Numéro de projet : 164704

7- Titre de l'action concertée : Écriture

8- Partenaire : MELS

1. Titre : Pourquoi enseigner les propriétés visuelles des mots?

2. Principaux objectifs de la recherche

2.1 Déterminer les effets d'un programme d'entraînement visant l'appropriation des propriétés visuelles des mots.

2.2 Comparer les effets du programme d'entraînement sur les performances en orthographe d'élèves normo-scripteurs, d'élèves en difficulté et d'élèves en langue seconde.

3. Principaux résultats et Pistes de solution

3.1 : L'enseignement explicite aide l'apprentissage de l'orthographe lexicale

Deux des conditions expérimentales de ce projet ont été conçues pour évaluer l'enseignement explicite, dans un cas à travers la sensibilisation des élèves aux propriétés phonologiques des mots, dans l'autre cas aux propriétés visuelles des mots. Dans les deux cas, les effets des dispositifs ont permis des gains importants en orthographe lexicale. On retient donc que l'enseignement explicite qui inclut les phases de modélisation, de manipulation, de pratiques guidées et de pratiques autonomes constitue un dispositif pertinent pour l'enseignement de l'orthographe lexicale. On connaissait les effets positifs de l'enseignement explicite sur l'apprentissage d'autres objets langagiers, la grammaire notamment. Cette étude permet donc une avancée en mettant de l'avant cette approche pour l'enseignement de l'orthographe lexicale, et ce, à partir de données québécoises. On explique

généralement les effets de l'enseignement explicite sur les apprentissages par l'importance d'amener les élèves à prendre conscience de l'objet d'apprentissage. En en prenant conscience, les élèves peuvent ainsi inscrire en mémoire les particularités des mots à apprendre et les récupérer plus facilement au moment des tâches d'écriture. Encore une fois, c'est grâce à la formation qu'ils reçoivent que les enseignants peuvent mettre en application des dispositifs basés sur l'enseignement explicite.

3.2 L'exposition à l'écrit aide l'apprentissage de l'orthographe lexicale

Depuis toujours, les enseignants soutiennent que la lecture favorise le développement de l'orthographe. On connaissait les effets de l'exposition à l'écrit sur les apprentissages à l'écrit, notamment sur les connaissances liées aux propriétés phonologiques et morphologiques des mots. On sait maintenant que l'exposition à l'écrit favorise aussi l'appropriation des propriétés visuelles des mots.

Cette conclusion a des répercussions dans les milieux scolaires qui doivent favoriser la lecture autonome en mettant à la disposition des élèves des livres et des espaces-temps réservés à la lecture. Elle a aussi des répercussions importantes pour les familles. Les résultats de cette étude appuient les résultats de nombreux travaux qui ont montré l'importance des pratiques de littératie familiales et la valeur qu'on doit accorder en général à la lecture.

3.3 La sensibilisation des élèves aux propriétés visuelles des mots constitue la pratique la plus efficace pour l'apprentissage de certains phénomènes orthographiques.

Cette conclusion est certainement la plus novatrice des conclusions de ce projet. En effet, pour la première fois, une étude empirique a montré que les aspects visuels des mots peuvent être enseignés explicitement et que les élèves bénéficient davantage de ce type d'enseignement que d'un enseignement basé uniquement sur les propriétés phonologiques des mots pour se sensibiliser à certains phénomènes orthographiques (phonèmes multigraphémiques, lettres muettes et homophones). Ces phénomènes sont tous de nature visuelle et constituent les sources d'erreurs les plus fréquentes.

Non seulement les enseignants doivent être formés par rapport à ces phénomènes et aux dispositifs pour les enseigner, mais les décideurs doivent aussi inclure les phénomènes visuels parmi les objets d'apprentissage prescrits dans le programme de formation.

3.4: La mise en place de dispositifs différenciés d'enseignement de l'orthographe lexicale doit être envisagée.

Considérant que les trois conditions expérimentales de ce projet ont mené à des gains significatifs en matière de compétence orthographique, il semble pertinent de toutes les considérer dans la planification des pratiques de classe. Il s'agit d'avenues différentes qui aident les élèves à apprendre l'orthographe lexicale et devraient donc être considérées dans une

perspective de différenciation de l'enseignement de l'orthographe, comme cela a été suggéré pour d'autres objets d'apprentissage.

4. Contexte du projet

Ce projet fait suite au projet de Daigle, Ammar et Montésinos-Gelet (2013) et répond aux priorités de l'appel de propositions. Premièrement, le projet de Daigle et al. (2013) a montré que la grande majorité des erreurs d'orthographe lexicale étaient associées aux propriétés visuelles des mots, c'est-à-dire aux aspects de l'orthographe qui ne s'entendent pas (*o, au* ou *eau; p* ou *pp*, lettres muettes, etc.). Deuxièmement, les connaissances actuelles, provenant tant de la communauté scientifique que de la communauté professionnelle, sont assurément insuffisantes en ce qui a trait à l'enseignement des propriétés visuelles des mots. Troisièmement, les orientations ministérielles actuelles tentent de faire la promotion de pratiques de classe issues de données probantes de la recherche, c'est-à-dire des données qui ont montré les effets positifs de certains dispositifs d'enseignement sur les apprentissages des élèves. C'est afin de tenir compte de ces trois considérations que ce projet a été mené. Les principales conclusions abordées plus haut et décrites plus en détail dans le rapport intégral suggèrent l'adaptation du programme de formation, le renouvellement de contenus des programmes de formation des maîtres et la révision des pratiques enseignantes de manière à mieux favoriser l'apprentissage de l'orthographe lexicale.